

CONSEIL MUNICIPAL du 05-10-2015

L'an deux mille quinze, le 5 octobre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Delfour Monique, Maire.

Présents : Mmes Delfour, Francoual, Viard. Mrs Cayla, Faure, Larnaudie, Pégourié Plenacoste, Rames. Absente excusée : Mme Pradines (représentée par Mr Faure).

Absent : Mr Delbrel.

Secrétaire de séance : Colette Viard

Rappel de l'ordre du jour :

1. Projets de délibération (si besoin).
2. Projet d'isolation de la salle des fêtes dans le cadre « territoire énergie positive, croissance verte ».
3. Camping.
4. Le jour de la nuit. Organisation matérielle.
5. Carte communale.
6. Infos congrès départemental.
7. Questions diverses.

1 **DELIBERATION**

La commune de Balaguier d'Olt (Aveyron) demande son rattachement à la communauté des communes du Grand Figeac. A l'unanimité, le conseil municipal adopte cette proposition d'intégration de la commune de Balaguier d'Olt. La délibération va être envoyée au Grand Figeac.

2 **PROJET D'ISOLATION DE LA SALLE DES FÊTES**

Un diagnostic préalable, assorti de préconisations, réalisé par un bureau d'études est indispensable ; après accord de principe de la majorité des membres du conseil municipal, ce diagnostic a été réalisé le jeudi 1^o octobre et les conclusions seront communiquées sous huitaine.

Alain Plenacoste souhaiterait que l'on réunisse les principaux utilisateurs de la salle des fêtes pour constituer un dossier plus étoffé concernant ce projet et lui offrir plus de chances d'être retenu ; il n'est pas suivi dans cette démarche par la majorité du conseil municipal qui préfère, dans un premier temps, ne transmettre que ce qui est demandé, à savoir le rapport d'expertise du bureau d'études et les devis d'artisans.

3 **CAMPING**

Nicolas Pernelle a été reçu à sa demande par Monique Delfour, Patrick Rames, Jean-Jacques Raffy et Alain Plenacoste. L'entrevue a été cordiale, débutant par les remerciements de Nicolas pour le nettoyage du camping après l'orage du 31 août. Il a promis de régler l'arriéré de loyer du pré de Bruno très rapidement (ce qu'il a effectivement fait dès le lendemain ; cependant, les deux protagonistes ne sont pas tombés d'accord sur le montant de ce loyer, et une nouvelle entrevue va avoir lieu entre eux, en présence de Jean-Jacques Raffy, le seul que Bruno souhaite avoir comme interlocuteur).

Nicolas demande enfin une révision à la baisse du montant du loyer communal. Des renseignements concernant ce bail commercial ont été demandés auprès de l'ADIL 46, et auprès de la juriste de l'AMF ; un rendez-vous a été demandé auprès du notaire de Cajarc pour obtenir des éclaircissements sur ce bail commercial, afin de prendre des décisions en toute légalité. Le conseil municipal se déclare favorable à cette démarche ; seul, Alain Plenacoste regrette que la réflexion ne soit pas globale et que l'on fasse une distinction entre le loyer communal et le problème à ce jour non réglé du pré de Bruno.

4 JOUR DE LA NUIT

Christian Larnaudie nous donne le programme prévu le samedi 10 octobre : à 20h30 à la salle des fêtes une conférence de l'association cosmolot sur le thème : « existe-t-il une vie sur d'autres planètes »; y sera associée une exposition de peintures, réalisées pendant le temps d'activités périscolaires par des élèves de Gréalou. Suivra une petite collation (cidre, jus de fruits, pâtisseries réalisées par nos soins), avant l'observation des étoiles sur le Causse grâce au matériel performant de Guy Thorat.

L'extinction de l'éclairage public se fera ce jour-là à 21h ; (à noter que l'expérimentation de l'extinction a débuté le 1^o octobre de 23h30 à 5h30).

5 CARTE COMMUNALE

Une réunion s'est tenue le 29 septembre en présence de Mr Bec (DDT) et de Mme Manière (ADC) ; la liste des terrains souhaités constructibles a définitivement été arrêtée ; elle va être transmise aux divers protagonistes devant rendre un avis ; ce sera la dernière étape avant l'enquête publique.

6 CONGRES DES ELUS DU LOT

Il s'est tenu à Cahors le dimanche 4 octobre. Il avait cette année pour thème le développement du numérique dans le département du Lot. Monique Delfour et Colette Viard y ont représenté la commune.

7 QUESTIONS DIVERSES

- DETR : il va falloir constituer un dossier concernant la mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes avant le 14-12-2015.
- PPFCI : une actualisation du Plan de Protection des Forêts Contre l'Incendie a été proposé ; le conseil municipal donne son accord pour l'actualisation de ce plan, qui situe la commune en zone à risque faible.
- Brûlage des déchets : la préfecture autorise le brûlage des déchets végétaux consécutifs à la tempête du 31 août dernier, de 9h à 17h30 et ce jusqu'au 31 octobre.
- Voirie : Isabelle Peyrot demande que des travaux soient effectués ; il lui a été répondu que cette portion de voirie, pourtant jugée prioritaire, n'avait pas pu bénéficier des récents travaux de rénovation (PATA), les engins n'ayant pu accéder à cette portion de voirie. Nous allons étudier avec les techniciens de la communauté la possibilité de faire réaliser ces travaux par une entreprise privée possédant des engins plus petits et susceptible de pouvoir intervenir simultanément dans d'autres villages concernés par la même problématique.

- Extincteurs : 4 extincteurs vont être commandés.
- Info : la récupération de la TVA n'est pas possible sur des bâtiments communaux en location.
- Info : nous allons récupérer la redevance annuelle du patrimoine France Telecom/Orange occupant le domaine public routier de la commune pour un montant de 561€37.
- Cimetière : un devis de 5700€ pour la réalisation des marches du cimetière vient de nous être transmis par l'entreprise De Matos Goncalves ; c'est très nettement inférieur à celui que nous avons reçu de l'entreprise Breil. Les mains courantes seront placées dans le cimetière la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.